



Membres du CSE : Module obligatoire SSCT

Formation professionnelle continue | Sans niveaux spécifiques en Occitanie



Cette formation offre aux membres du CSE les connaissances essentielles pour exercer efficacement leurs missions en Santé, Sécurité et Conditions de Travail. Développez vos compétences pour contribuer activement à la protection des employés et à l'amélioration des conditions de travail.

TARIF

1400€ nets

Effectif min. de démarrage : Sous réserve d'inscrits suffisants

DURÉE ET RYTHME

5 jours

LIEUX

Inter-entreprise

Albi, Béziers, Cahors, Castres, Foix / Saint-Paul-de-Jarrat, Mazamet, Mende, Montpellier, Narbonne, Nîmes – Marguerittes

Intra-entreprise

Possibilité avec tous les Purple Campus d'Occitanie (sur devis)

MODALITÉS D'ACCÈS

7 jours au plus tard avant le début de la formation sous réserve d'acceptation de financement

PUBLIC ET PRÉ-REQUIS

Public cible

- Les élus du CSE pour leur premier mandat, y compris les membres de la Commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail et le référent harcèlement

Pré-requis et niveau d'entrée

Pas de pré-requis

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Décrire les moyens et missions du CSE en matière de Sécurité & Santé
- Adopter le positionnement et les postures adéquates par rapport aux différents acteurs internes et externes de la politique de prévention
- Participer à la démarche globale de prévention des risques
- Conduire une évaluation des risques professionnels et participer à la mise en place ou l'actualisation du Document Unique
- Analyser les conditions de travail, déceler et mesurer les risques professionnels
- Mettre en oeuvre les méthodes et procédés permettant de prévenir les risques professionnels et d'améliorer les conditions de travail

MODALITÉS VALIDATION & ÉVALUATIONS

Validation

- En début de formation : test de positionnement ou entretien de diagnostic

Evaluations

- En fin de formation : Evaluation des acquis de la formation, délivrance attestation de fin de formation et ou certificat de réalisation.
- Enquête de satisfaction à chaud et à froid

96,34%

des clients recommandent les formations en Qualité, Hygiène, Sécurité, Environnement (QHSE) de Purple Campus

LANGUE D'ENSEIGNEMENT

Français

ÉQUIPES & MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Formateurs experts des domaines et qualifiés par Purple Campus dans le cadre de sa démarche Qualité

Pédagogie active et multimodale, analyse de cas concrets, mise en situation, travail personnalisé en entreprise...

Salles de formation équipées pour une pédagogie active – plateaux techniques, Environnement Numérique de Travail (ENT), logiciels métiers

CO-TRAITANCE

Non

ACCESSIBILITÉ

Toutes les formations dispensées par Purple Campus se déroulent dans des conditions qui répondent aux exigences réglementaires et légales pour l'accueil des personnes en situation de handicap.
Délais d'accès : durée d'instruction du dossier

PROGRAMME

Environnement de la santé et sécurité au travail

- Bases législatives et réglementaires des obligations modernes en Hygiène Sécurité et Conditions de Travail (HSCT)
- Sources d'information dans les domaines SSCT
- Principes généraux de prévention / Distinction activité réelle – travail prescrit
- Notions d'accident de travail (AT), de maladie professionnelle (MP) et d'accident de trajet
- Conséquences pour l'entreprise de l'AT / MP : les cotisations AT

Organisation de la santé et sécurité au sein de l'entreprise

- Caractéristiques des branches professionnelles et des entreprises des participants, acteurs internes et externes à l'entreprise, leur rôle et leur lien avec le CSE

Analyse à postériori du risque :

- Distinguer dangers, dommages et risques professionnels, analyse des AT : technique de l'arbre des causes
- Vérification des éléments sur le terrain avant de conclure et déduction des actions correctives et préventives clés

Analyse à priori du risque et des Conditions de Travail

- Composantes d'une situation de travail et analyse d'un poste de travail
- Identification des comportements de prise de risque, évaluation des situations dangereuses et des risques professionnels encourus : Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP)
- Accompagnement de la mise en oeuvre du Programme Annuel de Prévention des Risques Professionnels et d'Amélioration des Conditions de Travail
- Information et formations à la sécurité, dispositions applicables aux lieux de travail, équipements de travail...
- Pénibilité au travail : rôle du CSE/de la CSSCT en matière de prévention

Cadre juridique et réglementaire de la prévention

- Responsabilités en matière de sécurité dans l'entreprise et obligations du travailleur et de l'employeur
- Responsabilités civiles et pénales, notion de faute inexcusable
- Responsabilité du chef d'entreprise

Rôles et missions des représentants au CSE en termes de Santé Sécurité Conditions de Travail

- Prérogatives du CSE en termes de SSCT, actions à prendre en charge / limites, pouvoir de proposition, rôle de surveillance et d'inspection
- Visites et enquêtes de prévention, analyse des postes de travail

Organisation des action et efficacité du dialogue

- Techniques de base de communication et de gestion de projets, appréhension des situations d'une manière objective et factuelle

